COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN

**Bruxelles Urbanisme et Patrimoine**
Direction de l'Urbanisme
**Monsieur Thibaut JOSSART**
Directeur
Mont des Arts, 10-13
B - 1000 BRUXELLES

Réf. NOVA : 04/PDF/1762841*(corr. DU : M. RESIBOIS, N. DENAYER )*
Réf. CRMS : GMBXL2274_690 **_PU_Ponts_CLesse_Demeer**
Annexe : //

Bruxelles, le 16/05/2022

Objet : Bruxelles. Rue Charles Demeer, Rue Antoine Clesse et Avenue Jean Dubrucq. Rénover les ponts Clesse et Demeer/ Aménagements urbains. Demande de permis d'urbanisme.

**Avis de la CRMS**

Monsieur le Directeur,

En réponse à votre courrier du 25/04/2022, nous vous communiquons l'avis émis par notre Assemblée en sa séance du 11/05/2022.

La demande concerne des plans modificatifs du projet sous rubrique. Pour rappel, lors de sa séance du 21/01/2021, la CRMS avait émis un avis favorable sur le projet tout en formulant certaines questions et en demandant de préciser certains points. Suite à l'avis de la concertation, des plans modificatifs ont été introduits.

Les modifications (extension du périmètre du projet à hauteur du pont Demeer, modification de la piste cyclable) n'ayant pas d'impact sur le plan patrimonial, la CRMS ne formule pas de remarques sur la nouvelle mouture du projet. Elle fait référence à son avis du 11/02/2021 pour ce qui concerne les questions et recommandations qu'elle avait formulées sur le projet de rénovation des deux ponts[1].

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

G. MEYFROOTS
Secrétaire-adjointe

C. FRISQUE
Président

c.c. à : mresibois@urban.brussels; ndenaeyer@urban.brussels ; avis.advies@urban.brussels ; mbadard@urban.brussels ; crms@urban.brussels

[1] https://kcml.brussels/sites/default/files/avis/668/BXL22774_BXL22775_668_PU_Ponts_Clesse_Demeer.pdf



COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES
BRUXELLES URBANISME ET PATRIMOINE
Arcadia (3e étage) – Mont des Arts, 10-13 – 1000 Bruxelles
www.crms.irisnet.be – crms@urban.brussels – 02/432.85.00

KONINKLIJKE COMMISSIE VOOR MONUMENTEN EN LANDSCHAPPEN
BRUSSEL STEDENBOUW EN ERFGOED
Arcadia (3de verdieping) – Kunstberg 10-13– 1000 Brussel
www.kcml.irisnet.be – kcml@urban.brussels – 02/432.85.00